



Par Valentin Masseron,
porte-parole de l'Anepf



FIN DE VIE

QU'EN PENSENT LES FUTURS PHARMACIENS ?

Quelle est la position des étudiants en pharmacie quant à la proposition de loi sur la fin de vie ?

Quel pourrait être, selon eux, le rôle du pharmacien ?

Le calendrier parlementaire s'accélère sur les questions de fin de vie. Le lundi 12 mai, l'Assemblée nationale a entamé des discussions sur la proposition de loi relative aux soins palliatifs, suivie de celles sur la proposition de loi sur la fin de vie. Au cœur de ces enjeux législatifs, une profession s'est vue oubliée : la pharmacie. Suite à la sortie de la première proposition de loi sur la fin de vie, l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (Anepf) a sondé ses étudiants pour recueillir leurs attentes et formuler des propositions concrètes.

Les étudiants, mal préparés à la fin de vie

Confrontés de manière récurrente à la réalité de la fin de vie lors de leurs stages en officine ou en milieu hospitalier, ils se sentent souvent mal préparés et insuffisamment intégrés dans le parcours de soins complexe qui entoure cette étape ultime de la vie. En effet, 34 % des étudiants en pharmacie ayant répondu à notre enquête ont été exposés à une situation de fin de vie en travaillant en officine. Ce témoignage d'un étudiant en pharmacie l'illustre : « On voit certains proches aidants qui viennent tous les jours chercher les médicaments de la personne

malade, et qui parfois craquent et se confient. Il est de notre rôle de les aider ».

Comment être mieux accompagné dans ses études ?

Les étudiants en pharmacie aspirent à être pleinement associés aux décisions et à l'accompagnement des patients, tant sur le plan de la gestion de la douleur et des traitements que sur le plan humain et relationnel. Toutefois, la formation doit évoluer en fonction de ces nouvelles exigences.

« Il serait intéressant d'avoir des cours sur le sujet de la fin de vie. Pourquoi pas avec un psychologue, pour mieux comprendre comment un soignant peut aider un patient vers cette étape de sa vie, ainsi que l'accompagnement de ses proches, et enfin comment réussir à prendre du recul en tant que soignant dans ces situations, comment se protéger », questionne ainsi un étudiant.

Les demandes des étudiants s'articulent autour de plusieurs axes : une formation initiale renforcée sur la fin de vie, une meilleure reconnaissance de leur rôle dans les protocoles de soins, et une implication accrue dans les structures d'accompagnement.

Valoriser les compétences

Il apparaît donc nécessaire d'inclure des enseignements sur les principes de conduite professionnelle du pharmacien en amont des stages pharmaceutiques, afin que chaque étudiant dispose des connaissances et compétences nécessaires pour aborder ces sujets de manière éclairée et appropriée avec les professionnels de santé, les patients et leurs proches aidants.

À l'aube de débats parlementaires cruciaux, les futurs pharmaciens demandent à ce que leurs compétences soient enfin pleinement valorisées. La contribution de l'Anepf s'inscrit dans un contexte législatif français en constante évolution depuis une vingtaine d'années, avec des avancées notables telles que les soins palliatifs, la désignation de la personne de confiance, les directives anticipées et la sédation profonde et continue jusqu'au décès.

Cependant, nous relevons un manque de sensibilisation du grand public à ces dispositifs et un besoin de mieux répondre aux attentes de la population, notamment en ce qui concerne la possibilité de décider de sa propre fin de vie. •